



Changement de statut etudiant artisan

Par **ameni**, le **31/12/2009** à **14:08**

Bonjour, je suis un etudiant etranger en france depuis 2002 (d'origine Algérienne), j'ai créer récemment (le 05/10/2009) mon entreprise en maçonnerie generale à montpellier, et j'ai déposer une demande de changement de statut etudiant à artisan le 15/10/2009 à montpellier;

sachant que je suis marié avec une etudiante etrangere en master II recherche à aix en provence (d'origine algerienne) et on a deux bébé de 2 ans et de 4 mois nés à aix en provence; mais jusqu'aujourd'hui je n'est pas eu de reponse de la part de la prefecture de Montpellier,

Est ce que je risque un refus?, si j'urai un refus, que faut-il faire pour eviter l'expulission?